



Municipalité de Val-des-Monts  
1, route du Carrefour  
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400  
Télec. : 819 457-4141  
www.val-des-monts.net

## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La Municipalité de Val-des-Monts a adopté, lors d'une séance ordinaire de son Conseil municipal, tenue le 15 juin 2021, la résolution portant le numéro 21-06-179, à savoir :

#### **POUR AMENDER LA RÉOLUTION PORTANT LE NUMÉRO 20-12-417 - POUR ÉTABLIR LE CALENDRIER - SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - ANNÉE 2021**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-des-Monts a adopté, lors d'une séance ordinaire de son Conseil municipal, tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2020, la résolution portant le numéro 20-12-417, aux fins d'établir le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT QU'une élection générale aura lieu le 7 novembre 2021 et que conformément aux dispositions de l'article 314.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités du Québec, au cours de la période qui commence à 16 h 30 le trentième jour précédant celui fixé pour le scrutin d'une élection générale, le Conseil municipal ne peut siéger que si survient un cas de force majeure nécessitant son intervention, il n'y aura pas de séances ordinaires du Conseil municipal les 19 octobre et 2 novembre 2021.

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL B. GAUTHIER  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE PAULINE LAFRENIÈRE**

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

1. Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Amende la résolution portant le numéro 20-12-417 aux fins d'établir le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2021.
3. Établit, tel que requis par l'article 148 du Code municipal du Québec, les séances ordinaires de son Conseil municipal, pour les mois de juillet à décembre pour l'année 2021, comme suit :

| Date              | Heure   |
|-------------------|---|
| 6 juillet 2021    | 20 h  |
| 3 août 2021       | 20 h  |
| 7 septembre 2021  | 20 h  |
| 21 septembre 2021 | 20 h  |
| 5 octobre 2021    | 20 h  |
| 19 octobre 2021   | Aucune séance – Élection générale<br>du 7 novembre 2021 |
| 2 novembre 2021   | Aucune séance – Élection générale<br>du 7 novembre 2021 |
| 16 novembre 2021  | 20 h  |
| 7 décembre 2021   | 20 h  |

4. Mentionne que les séances du Conseil municipal du 6 juillet 2021 au 7 décembre 2021 auront lieu à la salle du Conseil, sise au 1, route du Carrefour à Val-des-Monts, à compter de 20 h, et ce, suivant les consignes sanitaires du gouvernement du Québec au fur et à mesure qu'elles seront reçues.
5. Autorise, par la présente, Son Honneur le Maire, monsieur Jacques Laurin, et/ou la Secrétaire-trésorière et Directrice générale, madame Patricia Fillet, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Val-des-Monts, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

**Son Honneur le Maire, monsieur Jacques Laurin, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

**FAIT à Val-des-Monts ce dix-huitième jour du mois de juin DEUX MILLE VINGT ET UN.**

La Secrétaire-trésorière et  
Directrice générale,



Patricia Fillet